

Procès-verbal de l'assemblée publique
COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (volet agglomération)
Mercredi 29 mai 2024 à 13 h
[Webdiffusion de l'assemblée en différé](#)

PRÉSENCES

M. Pierre Lessard-Blais, présidence
M. Georges Bourelle, vice-présidence
M. Laurent Desbois, vice-présidence
M. Younes Boukala, membre
Mme Julie Brisebois, membre
Mme Lisa Christensen, membre
M. Alan DeSousa, membre
Mme Nathalie Goulet, membre
M. Benoit Gratton, membre
Mme Virginie Journeau, membre
M. Sylvain Ouellet, membre

ABSENCE

Mme Vicki Grondin, membre

Le quorum est atteint.

1. Mot d'ouverture et présentation du déroulement de l'assemblée

Le président de la Commission, M. Pierre Lessard-Blais, déclare l'assemblée ouverte à 13 h 02. Il s'agit de la dernière séance d'audition des opinions dans le cadre de la consultation prébudgétaire 2025. Sur son invitation, les commissaires se présentent à tour de rôle.

Le président rappelle le processus de la consultation prébudgétaire 2025 et invite les personnes intéressées à déposer une opinion écrite devant la Commission sur les finances et l'administration.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

Le président soumet la proposition d'ordre du jour aux membres de la Commission. Sur une proposition de Mme Lisa Christensen, appuyée par M. Georges Bourelle, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

3. Consultation prébudgétaire 2025

3.1 Dépôt des mémoires et opinions écrites ne faisant pas l'objet d'une présentation

Le président dépose les opinions écrites des organisations suivantes :

- ACEF du Nord
- Les Shifters Montréal
- Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS)
- Association citoyenne du Village de Montréal

Il annonce que les opinions écrites seront accessibles sur la page web consacrée à la consultation prébudgétaire 2025.

3.2 Audition et dépôt des mémoires et opinions (1^{re} partie)

Le président invite le premier intervenant à l'horaire.

- **Jean-Philippe Meloche, professeur à l'école d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal¹**

M. Meloche présente les principales propositions de son [mémoire](#), qui rappelle les recommandations faites à l'ARTM en 2020, à l'aide d'une [projection à l'écran](#).

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires.

¹ Cette présentation et les suivantes peuvent être visionnées en différé à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/live/O8V6qXPRvSc?feature=shared>

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Georges Bourelle	Souhaite faire un commentaire. Demande à M. Meloche s'il a lu l'article de l'ex-directeur général de la STM, M. Luc Tremblay, dans La Presse, qui parlait de l'ingérence politique dans le transport collectif.
M. Sylvain Ouellet	<p>Revient sur une recommandation de M. Meloche, selon laquelle il ne faut pas trop augmenter la part des automobilistes au transport collectif. Fait remarquer que ce n'est pas ce que nous avons entendu des autres experts, qui ont dit que la taxe sur l'immatriculation et la taxe sur l'essence ont été de bons éléments, et puisque le FORT est déficitaire, il y a une part de plus en plus importante qui va vers les routes et non au transport collectif, justement parce que les automobilistes ne paient pas leur plein montant. Souhaite mieux comprendre pourquoi l'intervenant suggère de limiter l'apport des automobilistes au transport collectif.</p> <p>Revient sur les taxes foncières que l'intervenant suggère d'utiliser comme source de financement du transport collectif. Dans le contexte de crise du logement, il peut être contre-intuitif d'augmenter la taxe foncière, d'autant plus que la structure de coût ne suit pas la valeur foncière.</p>
Mme Virginie Journeau	Réfère à la proposition selon laquelle le gouvernement pourrait payer moins pour qu'il intervienne moins. Le pourcentage de la contribution du gouvernement provincial est placé à 35 % dans la présentation. Demande pourquoi le gouvernement n'interviendra pas à 35 %; est d'avis que le gouvernement provincial interviendra de toute façon.
M. Pierre Lessard-Blais	À la page 7 de la présentation, on parle d'exploiter de nouvelles sources de financement pour le transport collectif. Demande à l'intervenant s'il laisserait l'ARTM ou une instance régionale être totalement autonome sur la détermination du taux de cette nouvelle source de financement, peu importe laquelle (masse salariale, taxe sur le stationnement, etc.).

Le président remercie M. Jean-Philippe Meloche pour sa présentation.

- **Trajectoire Québec**

Le président accueille l'équipe de Trajectoire Québec, composée de Mme Sarah V. Doyon, directrice générale, et de M. Nicolas Nadeau-Fredette, responsable des communications et des affaires publiques.

Les intervenants présentent des recommandations sur les moyens financiers qui visent le retour à la croissance de l'offre de services par le biais d'investissements massifs. Ils sont d'avis qu'il faut rehausser l'objectif à 7 % de croissance par année pour combler le retard accumulé pendant la pandémie. Ils invitent à la Ville de Montréal à viser cet objectif de croissance, avec l'aide des gouvernements supérieurs.

Trajectoire Québec est d'avis qu'il faut un rehaussement massif de la taxe sur l'immatriculation et invite les municipalités à utiliser cet outil ainsi qu'à prévoir un mécanisme d'indexation. À moyen terme, l'organisme propose d'ajouter d'autres sources de revenu, comme la taxe sur le stationnement, la taxe kilométrique et le péage à l'entrée du réseau routier montréalais, puisque le transport en commun bénéficie à tous les usagers de la route. Il demande également le déploiement de mesures prioritaires pour les autobus et de travailler à résoudre les problèmes de congestion sur le réseau de lignes fréquentes

Enfin, les intervenants plaident une pour une meilleure accessibilité, le transport collectif étant un maillon important dans notre filet social. La tarification sociale basée sur le revenu et l'amélioration de l'accès universel leur semble essentielles.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Georges Bourelle	Fait remarquer que ce sont surtout les citoyens des banlieues de l'île qui utilisent la voiture. Demande comment améliorer le service de transport collectif, qui n'est pas adéquat, pour que ces citoyens utilisent moins la voiture.
M. Laurent Desbois	Les intervenants ont mentionné la tarification sociale basée sur le revenu et parlé, dans une consultation précédente, du cas de la Ville de Calgary. On estime que pour chaque dollar investi, la société récupère 12,25 \$. Souhaite entendre les intervenants sur la mécanique de la tarification sociale et la part de gain pour la municipalité en cause.
M. Pierre Lessard-Blais	Souhaite entendre parler de nouvelles sources de revenus du système de transport collectif. Les intervenants ont parlé de la taxe d'immatriculation comme une mesure à mettre en œuvre à très court terme. Demande s'il s'agit de la principale source de financement à court terme. À moyen terme, les intervenants ont nommé la taxe sur les parcs de stationnement, la taxe kilométrique et le péage. Demande si l'une de ces options est favorisée comme source de financement plus stable.

Le président remercie Mme Sarah V. Doyon et M. Nicolas Nadeau-Fredette.

- **Syndicat des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et services connexes au transport de la STM (CAOMSC SCFP 1983)**

Le président cède la parole à M. Claude Benoit, vice-président du Syndicat, qui rappelle des éléments historiques sur le financement du transport en commun.

M. Benoit sensibilise les commissaires au fait que les voies réservées sont souvent bloquées par des voitures et des voitures commerciales et demande que les voies réservées soient débloquées par des mesures qui favorisent le transport en commun. De plus, l'embauche de chauffeurs d'autobus est difficile et 200 autobus dorment dans les garages, faute de chauffeurs. La fréquence des autobus n'est plus ce qu'elle était.

Il plaide pour que le service de transport collectif débute tôt le matin et finit tard le soir. Il ne faut pas couper le service la nuit. Si on coupe dans le service, cela le rend moins attrayant.

M. Benoit est d'avis que la taxe foncière ne sera pas une avenue que les élus municipaux choisiront pour augmenter le financement du transport en commun. Il suggère de réduire le nombre

d'automobilistes à Montréal et affirme que les automobilistes ne paient pas leur juste part. Il appelle à remettre des péages sur les ponts. Avec les nouvelles technologies, ce serait possible et facile.

Enfin, M. Benoit rappelle que le transport adapté est victime de coupures, alors que ce service dessert des personnes à mobilité réduite ou vieillissantes.

Le président ouvre une période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Mme Nathalie Goulet	<p>Remercie pour le rappel historique du transport en commun et du péage sur les ponts. Ce sont des modèles qui ont existé et il faut garder ces solutions en tête.</p> <p>Pose une question sur la gratuité du service qu'on offre à la population : à Montréal, on offre la gratuité pour les aînés et pour les enfants alors qu'à Lyon, le tiers des personnes abonnées ont une passe mensuelle gratuite.</p> <p>Demande l'opinion de M. Benoit sur la gratuité et sur la tarification sociale du transport collectif.</p>
Mme Virginie Journeau	<p>Remercie pour les explications sur les voies réservées bloquées et pour le plaidoyer sur le transport adapté. Il y a actuellement une campagne de sensibilisation sur le respect des employés. Dans certaines interventions précédentes, on parlait du salaire des employés. Demande l'opinion sur le salaire et sur l'importance de le garder à un niveau attrayant pour garder les employés actuels.</p>

Le président remercie M. Claude Benoit pour son intervention et annonce une pause.

3.3 Audition et dépôt des mémoires et opinions (2^e partie)

- **TransLink**

La séance reprend à 14 h 39. Le président de la Commission invite M. Nick Lovett, Lead planer pour TransLink, une instance de transport collectif en Colombie-Britannique. M. Lovett utilise une [projection à l'écran](#) pour illustrer le modèle de Translink,

M. Lessard-Blais une période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Laurent Desbois	You mentioned the regional transportation strategy has a 30-year horizon whereas the financing has a 10-year horizon. How do you deal with that mismatch? There could be benefits but there also could be challenges.
Mme Lisa Christensen	<p>You have a system that is unheard of in Québec, to have one single entity that takes care of financing and the operation of the roads as well as transportation. What would you say are the advantages of having one organization taking care of these two agencies?</p> <p>We see about 40% of the capital funding is coming from the provincial government. What are the shares at the federal government level and the city level?</p>
M. Alan DeSousa	In your long-term planning, whether 30 or 10 years, when you have political changes and priority changes, for example when a former mayor of Surry proposed something that totally shocked up a major project, how do you deal with that?
M. Benoit Gratton	I understand that the STM and Translink seem to be experiencing similar challenges. How is Translink addressing the 600 M\$ funding shortfall? Service frequencies have not been cut. Have there been impacts on the service level and if not, how do you deal with the current funding shortfall?
Mme Lisa Christensen	I notice that one third of the operations are financed with the fuel tax. Who collects the regional fuel tax, the city or the province?

Le président remercie M. Lovett pour son intervention.

- **Colin Pratte, chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)**

Le président invite M. Colin Pratte à prendre la parole. M. Pratte présente ses principales recommandations avec une [projection à l'écran](#) intitulée « Les droits d'immatriculation additionnels pour le transport en commun : une approche fiscale progressive ».

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Sylvain Ouellet	Affirme que l'intervenant est l'un des rares à avoir parlé de la dégressivité fiscale. Trouve l'idée intéressante et compte en parler à la CMM. Il serait étonné que la taxe sur l'immatriculation puisse être modulée et la SAAQ dit avoir un système informatique désuet, qui empêche de faire des modifications à la taxe.
M. Pierre Lessard-Blais	Dit avoir appris qu'il existe un droit d'immatriculation additionnel pour les véhicules de luxe lors de la présentation de M. Pratte. Selon les informations sur la SAAQ, les véhicules électriques ou hybrides ont des exemptions. Demande si la proposition de M. Pratte maintient ces exemptions ou s'il est suggéré au gouvernement du Québec de les retirer. Au-delà de la proposition sur les droits d'immatriculation additionnels pour les véhicules de luxe, demande d'autres solutions qui sont des taxes progressives.

M. Lessard-Blais remercie M. Colin Pratte pour sa participation et sa contribution à la réflexion des commissaires.

- **Syndicat canadien de la fonction publique — Conseil provincial secteur transport terrestre (SCFP-CPSTT)**

Le président cède la parole à M. Dominic Aubry, conseiller syndical et coordonnateur du secteur transport et à Pierre-Guy Silvestre, économiste et conseiller au Syndicat.

M. Dominic Aubry résume en quelques mots pourquoi le transport collectif a pris une ampleur aussi grande à Montréal et à Québec et rappelle l'importance de la fréquence, de l'espace à l'intérieur de l'autobus et de la flexibilité dans les horaires. Il affirme que le transport collectif est un service public, au même titre que la santé et l'éducation, qui a des impacts aux niveaux national et provincial.

Il dénonce que le REM soit financé avec une garantie de rendement de 8 % à CDPQ Infra, alors que c'est un service public qui est déficitaire. La facture est donc relayée aux villes et le déficit s'agrandit.

M. Aubry affirme que lorsque les sociétés ont perdu leur titre et leurs pouvoirs, lorsqu'elles sont devenues des sous-traitants de l'ARTM, le service s'est dépersonnalisé et s'est mis à coûter plus cher. On a ajouté un palier organisationnel dans la structure, qui pompe du budget, mais qui ne donne pas de services. Il faut cesser de centraliser le service.

M. Aubry est d'avis que la hausse de la tarification du transport collectif est un non-sens et contribuerait à diminuer l'achalandage. L'indexation de la taxe sur l'essence est un moyen à court terme. Il propose de trouver des sources de revenus garantis et pérennes.

Le président ouvre une période de questions des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Pierre Lessard-Blais	Revient sur l'importance des sources de revenus garanties et pérennes, mais que des taxes sur les véhicules (immatriculation, essence) sont appelées à réduire, voire à disparaître. Précise que la Commission réfléchit sur les différentes sources de financement, mais que la Ville ne peut pas décider à la place du gouvernement Québec. Demande des précisions sur la recherche de solutions progressives.
Mme Virginie Journeau	Demande des précisions sur l'avant après de la mise en place l'ARTM.

Le président remercie les intervenants du syndicat.

Le président annonce une pause.

3.4 Audition et dépôt des mémoires et opinions (3^e partie)

- **M. Paul Senez, citoyen**

La séance reprend à 16 h 06. Le président invite M. Paul Senez à prendre la parole.

M. Senez est un utilisateur du transport en commun dans l'Ouest-de-l'Île. Les solutions vont passer par des réflexions en dehors de la boîte. Il se prononce sur l'état du transport collectif dans l'ouest de l'île et dans l'ouest de la ville de Montréal. On se trouve aux prises avec un système planifié autour de l'automobile, et non du transport en commun. Il n'y a pas de grandes routes nord-sud et est-ouest dans l'ouest pour qu'on puisse faire des lignes de transport comme celles que l'on voit dans le centre de la ville de Montréal.

Il se réjouit que deux stations du REM soient installées dans l'ouest de l'île, mais aurait souhaité une annonce claire sur le stationnement incitatif.

Pendant qu'on réfléchit au financement, M. Senez invite à réfléchir également à de nouvelles façons de développer le transport collectif dans l'Ouest.

Le président ouvre la période de questions des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Mme Julie Brisebois	<p>Prend la parole à titre de représentante de l'ouest de l'île; entend bien les arguments avancés par M. Senez et en accord avec l'offre de services. Remercie de prendre la balle au bond même si le mandat de la Commission ne porte pas tout à fait sur cet enjeu. Rappelle qu'il y a eu une consultation il y a un an par la STM, avec l'arrivée du REM.</p> <p>Les taxis collectifs et le transport à la demande sont des pistes de solution, mais il faut qu'ils soient disponibles et puissent être facilement commandés.</p>
M. Georges Bourelle	<p>Félicite d'avoir très clairement expliqué la situation dans l'ouest de l'île. Essaie depuis longtemps de convaincre les collègues dans la Commission. Les gens du centre-ville ne comprennent pas la situation vécue dans les banlieues de l'ouest et de l'est de la ville. On veut tous moins d'utilisation de l'automobile, mais c'est très difficile dans l'ouest de l'île. Le REM va aider, mais il n'y a aucun stationnement incitatif pour le moment.</p>
M. Sylvain Ouellet	<p>Il y a trois grands boulevards nord-sud dans l'Ouest de l'île et il y a une station du REM que sur l'un des boulevards. Remarque que ce sera toujours très difficile de rendre un service très accessible dans un secteur à faible densité. Affirme que des solutions existent, comme le REM, la refonte complète du réseau d'autobus (qui sera annoncée), et les services de micromobilité. Il est probable qu'à terme, des commerces s'installeront près du REM, ce qui facilitera les déplacements.</p>
Mme Lisa Christensen	<p>Remercie pour la présentation. Rappelle que la Commission cherche des solutions pour payer le transport collectif. Rêve du jour où le transport sera gratuit partout sur l'île.</p>

Le président remercie M. Paul Senez pour sa présence à la consultation.

- **M. Vincent Lefebvre, citoyen**

Le président invite le dernier intervenant de la séance, M. Vincent Lefebvre, à prendre la parole.

M. Lefebvre habite au centre-ville et se décrit comme voyageur dans plusieurs villes. Il utilise sa voiture, mais aussi Bixi et le transport en commun. Il est d'avis qu'une partie du financement du transport collectif devrait passer par le péage sur les ponts. Il affirme qu'il est injuste que les personnes de l'extérieur de l'île ne paient pas pour utiliser les infrastructures de la ville de Montréal. De plus, la tarification sur les ponts aurait pour effet de réduire le nombre de voitures. La solution

a fait ses preuves dans plusieurs villes. Le seul problème est que ça bloque au niveau fédéral. Il demande pourquoi on ne parle pas plus de cette option.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Pierre Lessard-Blais	La Commission veut amener les gens à faire des propositions. Le péage va faire partie des discussions. Cependant, il faut garder en tête que les villes n'ont pas les pleins pouvoirs sur cette question. La Commission souhaite aller au-delà du court terme et les discussions à l'interne porteront sur différents sujets. Le péage est revenu à plusieurs reprises dans les séances d'audition des opinions. Demande à M. Lefebvre si, en tant que résident d'un quartier aux abords d'un pont, il serait pénalisé par un péage sur un pont.

Le président remercie M. Lefebvre d'être venu présenter son point de vue.

4. Levée de l'assemblée

Avant de lever la séance, le président remercie à nouveau les participants qui ont le temps de faire part de leurs observations et propositions à la Commission dans le but d'alimenter leur réflexion. Il remercie les commissaires pour leurs commentaires.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 16 h 33.

ADOPTÉ LE : 28 juin 2024



Pierre Lessard-Blais
Présidence



Virginie Harvey
Coordonnatrice — soutien aux
commissions permanentes